

EXEMPLE HISTORIQUE D'UTILISATION DES ESPACES BOISES DANS LES PREALPES DE DIGNE

EVOLUTION DE LA PLACE ET DU ROLE DES  
ESPACES SYLVO-PASTORAUX DANS UNE VALLEE  
DES PREALPES DE DIGNE DU XIX<sup>e</sup> SIECLE A 1930

L. de BONNEVAL  
M. LACHAUX

## INTRODUCTION

Le présent article tente de rendre compte des évolutions survenues dans les relations entre une communauté rurale regroupée aujourd'hui dans les 9 communes du Canton de Digne Ouest qui correspond à l'actuel SIVOM (1) des Duyes et Bléone, et les ressources présentes dans son espace sylvo-pastoral. Il s'agit là d'un essai d'analyse qui, à un niveau très modeste, pourrait s'apparenter à la démarche "d'histoire écologique" que BERTRAND définit comme l'analyse "des rapports historiques qui se sont établis entre les sociétés paysannes et les espaces communaux ruraux qu'elles exploitent" (BERTRAND, in DUBY et WALLON, 1976).

Toutefois, les auteurs ne sont pas historiens et cette étude ne se veut qu'une contribution modeste à la réflexion sur les évolutions récentes qui ont marqué l'exploitation de ces espaces et qui ont peu à peu conduit à leur marginalisation. Ce travail s'intègre dans la démarche d'une équipe dont l'un des objectifs est de rechercher des solutions techniques susceptibles d'accompagner le redéploiement d'activités pastorales sur ces espaces. L'une de ces solutions passe par une meilleure valorisation des potentialités fourragères des espèces ligneuses présentes sur les espaces de parcours de la vallée.

En préalable, il nous est apparu nécessaire de faire le point sur les dernières manifestations vivantes d'affouragement des troupeaux ovins et caprins avec des feuilles et des fruits d'arbres. Dans la vallée étudiée ici, ces pratiques remontent à l'entre-deux guerres et sont présentées dans l'article suivant du même ouvrage (LACHAUX et al., 1986).

Afin de situer dans leur contexte ces pratiques d'affouragement, nous nous sommes intéressés ici à l'évolution des rapports espace-ressources-élevage à l'échelle de la vallée, depuis l'établissement du cadastre napoléonien vers 1810, jusqu'à l'entre-deux guerres, période pour laquelle nous disposons de deux sources principales d'information :

- nos propres enquêtes auprès des exploitants de la vallée ;
- l'enquête agricole de NIQUET (non publiée) datant de 1929.

La nature de ces sources, ainsi que celles utilisées par les auteurs qui ont étudié cette région, notamment BLANCHARD (1945), REPARAZ (1978) et DELAME (1985) incitent à une certaine prudence, en particulier pour toutes les informations chiffrées. Dans les différentes enquêtes agricoles auxquelles nous nous référons, ce sont les espaces cultivés qui de loin sont définis avec le plus de clarté. La caractérisation des autres catégories d'espaces contribuant à l'alimentation des troupeaux est beaucoup plus malaisée car leur définition est imprécise et ne recouvre pas les mêmes réalités d'une enquête à l'autre. De nombreux auteurs ont signalé combien il est difficile de définir et donc de délimiter les bois et forêts ; ceci vaut également pour les "espaces peu productifs". Quelles réalités soutendent les termes de "friches", "landes et bruyères", "pâturages permanents" ? En recoupant les différentes sources, il est cependant possible d'en extraire un faisceau convergent d'indications qui permettent finalement de broser un tableau assez cohérent des évolutions survenues dans la relation entre les agriculteurs d'une vallée préalpine et leur espace pastoral.

Du milieu du XIXe siècle, période de très forte pression sur l'espace (maximum démographique) jusqu'à la guerre de 1914, on assiste dans cette région à une transformation en profondeur du système traditionnel agro-pastoral, à domi-

(1) SIVOM : Syndicat intercommunal à vocation multiple

nante céréalière et largement autarcique, qui conduira à l'émergence de nouveaux systèmes de production basés sur l'élevage ovin et intégrés à l'économie de marché. Nous nous attacherons à montrer en quoi cette période de l'entre-deux guerres constitue une phase de transition du point de vue de l'utilisation par l'élevage des espaces faiblement productifs. On y voit en effet coexister plusieurs types de systèmes d'élevage, les uns hérités du XIXe siècle faisant encore une large place aux ressources sylvo-pastorales, les autres déjà engagés dans le processus d'intensification qui conduira à la marginalisation de ces ressources.

Après une rapide présentation de la zone d'étude, nous distinguerons successivement :

- l'organisation de l'espace et sa mise en valeur dans la première moitié du XIXe siècle ;
- les transformations socio-économiques et technologiques et leurs conséquences sur la mise en valeur de l'espace durant la période 1850-1920 ;
- la situation durant l'entre-deux guerres à travers l'enquête de 1929.

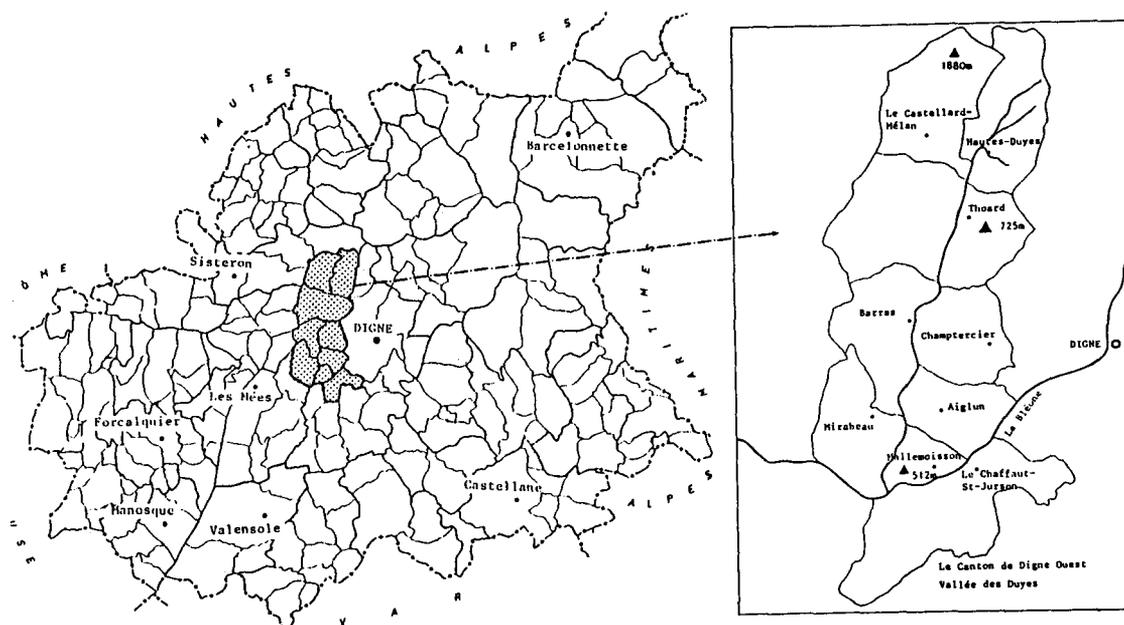
## I - PRESENTATION DE LA ZONE D'ETUDE

Les neuf communes qui forment aujourd'hui le SIVOM des Duyes et Bléone correspondent d'une part au bassin versant des Duyes - Le Castellard-Mélan, les Hautes Duyes, Thoard-La Pérusse, Barras, Champtercier et Mirabeau -, d'autre part à un secteur de la vallée de la Bléone - Aiglun, Mallemoisson, Le Chaffaut St Jurson. Plusieurs d'entre elles résultent de la fusion récente des quinze communes qui existaient autrefois (figure 1).

Long d'une vingtaine de kilomètres, le bassin des Duyes s'étire sur un axe nord-sud étagé entre 1 400 m et 500 m et débouche au sud dans la large vallée de la Bléone, à environ 15 kilomètres à l'ouest de Digne. La vallée même est taillée dans des conglomérats pontiques (poudingues) par un réseau hydrographique qui a découpé tout le nord du plateau de Valensole. Ces poudingues, soulevés par des anticlinaux, atteignent 1 141 m au Pic d'Oise et 917 m derrière Espinouse (commune du Chaffaut). A l'extrémité nord de la vallée, les poudingues se heurtent à un plissement alpin orienté est-ouest, la crête de Geruen, qui ferme la vallée et culmine à 1 880 m. La seule issue à cette extrémité est le col de Fontbelle par lequel on rejoint la commune d'Authon.

Le paysage agraire de la vallée est très étroitement déterminé par le relief et les différences marquées entre adret et ubac, entre les pentes à l'est fortement inclinées, ravinées et boisées le plus souvent, et les pentes ouest formant de larges replats au sol plus profond à Barras, Thoard, La Pérusse et Champtercier. C'est là que se sont développés des ensembles cultivés d'une certaine importance : plans agricoles, combes, colles ou dômes collinaires (REPARAZ, 1978), tandis que le fond de la vallée même n'offre que des surfaces cultivables exigües.

Figure 1 - Cartes du Département des Alpes-de-Haute-Provence et de la Vallée des Duyes



## 1. LE CLIMAT

Dans ces vallées préalpines dont fait partie l'ensemble Duyes et Bléone, le climat réunit des éléments subméditerranéens et montagnards : sécheresse estivale et précipitations au printemps et en automne (octobre et novembre sont les mois les plus arrosés) d'une part, hivers froids et gels précoces d'automne et tardifs de printemps d'autre part.

Les précipitations, très irrégulières d'une année à l'autre, augmentent avec l'altitude. Digne reçoit en moyenne 800 mm répartis sur 90 jours ; Mélan situé à 1 000 m et exposé aux vents pluvieux du sud reçoit 1 000 à 1 100 mm. L'enneigement hivernal est en général de courte durée dans la vallée, une quinzaine de jours en 1984. A de fortes amplitudes thermiques (17° C pour les mois d'été et 12° C en moyenne pour les 2 mois les plus froids de l'hiver à Digne) s'ajoutent d'importantes variations entre adrets, ubacs et fonds de vallée (REPARAZ, 1978).

## 2. LA VEGETATION

Jusque vers 1 300 m d'altitude, la vallée est située dans l'étage subméditerranéen caractérisé par le chêne blanc et la présence du pin sylvestre. C'est cet étage qui a été mis en culture et qui a évolué, par suite de la déprise pastorale, vers des faciès de landes à genêt cendré occupant de nos jours des superficies importantes. Au-dessus de 1 300 m, l'étage montagnard est représenté par les hêtraies des Hautes-Duyes et du Castellard-Mélan et les reboisements en pin noir réalisés depuis la fin du XIXe siècle.

La présence d'étendues relativement importantes, pour les Préalpes de Digne, de terres cultivables le long de la vallée des Duyes en fait une zone de polyculture-élevage, à la différence des zones montagneuses situées au nord et à l'est et qui sont traditionnellement à dominante pastorale.

## II - LA VALLEE DES DUYES DANS LA PREMIERE MOITIE DU XIXe SIECLE

De nombreux auteurs (SCLAFERT, 1951 ; BLANCHEMAIN, 1979 ; DOUGUEDROIT, 1976 ; THEPOT, 1977) ont signalé d'importantes variations des superficies occupées respectivement par les "bois et forêts" et les "terres cultivées", en fonction des fluctuations démographiques qu'ont connues les Préalpes du Sud au cours des siècles. La dernière période de forte pression humaine sur l'espace dans cette région se place dans la première moitié du XIXe siècle. Pour les Duyes et Bléone, le maximum démographique intervient, selon les communes, entre 1836 et 1850 et se traduit par une extension maximale des surfaces cultivées. "Tout ce qui n'était pas rochers nus était mobilisé au service de l'agriculture, réduisant les bois à la portion congrue, sinon à la disparition" (BLANCHARD, 1945).

### 1. ELEMENTS SUR L'OCCUPATION DE L'ESPACE

Les informations bibliographiques utilisées dans ce chapitre font appel à deux sources : les premiers cadastres établis pour la vallée entre 1808 et 1812 et dépouillés par DELAME (1985) et l'enquête agricole de 1836.

Trois catégories générales d'occupation du territoire agricole seront distinguées ici : les "bois et forêts", constitués de formations arborées denses et relativement homogènes (taillis de production), "l'espace cultivé" ou "ager", composé de l'ensemble des parcelles qui font régulièrement l'objet d'un travail

agricole (terres labourées, prés de fauche, etc.) et les "espaces peu productifs". Cette dernière catégorie, intermédiaire entre les deux autres, regroupe des formations végétales très diverses et le plus souvent hétérogènes, allant de la lande basse à aphyllante et thym au taillis de chêne blanc entrecoupé de nombreuses clairières. Le terme de "saltus", quant à lui, sera employé pour qualifier "tout terrain de pâturage qui assure la nutrition du bétail" (KUNHOLTZ-LORDAT, 1945). Il traduit un mode d'utilisation de l'espace qui peut concerner l'une ou l'autre des composantes de cet espace. "L'espace cultivé" incluait au XIXe siècle d'importantes superficies en jachère régulièrement parcourues par les troupeaux. De même, la majeure partie des "bois et forêts" était périodiquement visitée par les troupeaux, ne serait-ce que pour y pâturer les glands.

#### a. L'espace cultivé

Vers 1830, les superficies cultivées sont d'environ 1,4 ha par habitant à Barras et 1,3 à Champsercier (REPARAZ, 1978). En dépit de la très forte pression agricole qui caractérise cette époque, l'ager ne représente en 1828 qu'une part restreinte du territoire communal : 20 % à Barras et à Mélan, et seulement 29 % à Champsercier et 27 % à Mallemoisson qui sont pourtant deux communes de bas de vallée. Aux terres régulièrement cultivées, il faut ajouter les essarts qui empiètent sur les landes et les bois de façon temporaire.

En 1814, les prairies artificielles occupent à peine 1 % de l'espace cultivé dans les Préalpes du Sud. La luzerne, semée sur les "terres à l'arrosage", est connue dans la région depuis la fin du XVIIIe siècle. Le sainfoin, apparu dans les années 1820, connaîtra ultérieurement un fort développement en montagne sèche, en raison de ses exigences moindres en eau. Il existe aussi quelques cultures de trèfle. Dès 1836, toutes les communes de la Haute-Esduye produisent ces fourrages (Auribeau 6 ha, St Estève 10 ha...) qui n'occupent cependant encore qu'une part très restreinte des terres labourées. Pour les Préalpes de Digne, BLANCHARD (1945) indique que "le rapport des surfaces en fourrages artificiels à celles qui sont ensemencées en grain n'est encore (...) que de 7,6 % dans les années 1840".

Les prés de fauche n'occupent également que des superficies modestes : 1,35 % de la superficie totale des cantons de Digne, Barrême et La Javie, les deux tiers étant "à l'arrosage", selon BLANCHARD (1945). Ceci donnerait, pour une commune comme celle de Barras, environ 6 % de l'ager. La plus grande partie de ces prairies naturelles ou artificielles était par ailleurs complantée d'arbres fruitiers, pommiers, poiriers et pruniers, qui constituaient la seconde ressource de la vallée après les céréales.

En recoupant les différentes informations dont nous disposons pour cette époque, il est possible d'estimer l'importance respective des surfaces consacrées à la culture des céréales et à la récolte des fourrages. Sur la base des données de BLANCHARD, on peut estimer à environ 10 % la part d'ager réservée aux prés de fauche et aux prairies artificielles. Si l'on estime par ailleurs que 10 % de l'ager est occupé par les petites cultures (plantes sarclées, vignes, cultures maraîchères, etc.) il reste environ 80 % de l'ager qui sont consacrés à la culture des céréales (jachères comprises).

L'insuffisance des restitutions rend nécessaire la pratique de la jachère. Le système de rotation biennale ou triennale pratiqué à cette époque - une année de céréales étant suivie d'une ou deux années de jachère - fait qu'une partie importante de l'ager est occupée par ces jachères. Le cas extrême est celui des essarts qui, après quatre ou cinq ans d'exploitation, sont laissés en jachère pendant des périodes de dix à vingt ans (FOURCHY, 1944).

### b. Les espaces "peu productifs"

Sous des appellations telles que "terres vagues ou arides", etc., qui traduisent leur très faible niveau de production et la surexploitation dont ils sont l'objet, ces espaces sont décrits comme des "lieux privilégiés de dépaissance des troupeaux" (BLANCHARD, 1945). Ils occupent la majeure partie des territoires communaux : les 2/3 à Mirabeau dans les années 1840 (VIGIER, 1963), environ 60 % à Barras, 69 % à Mélan et sensiblement moins, 27 %, à Mallemoisson (d'après DELAME, 1985).

### c. Les bois et les forêts

Vers 1830, Mallemoisson est pratiquement dépourvu de bois. Ils couvrent seulement 2 % du territoire à Aiglun, 3 % à Mirabeau et Auribeau, 4 % au Chaffaut, 6 % à Mélan, 8 % à Barras, 11 % à Champtercier et Thoard, 15 % à St Estève et 21 % au Castellard (d'après DELAME, 1985). Ces taux de boisement doivent être considérés avec prudence en raison des imprécisions attachées à la définition de cette catégorie cadastrale, imprécisions qui sont relevées par l'Inspecteur des Eaux et Forêts FOURCHY (1944).

Cette description de l'occupation de l'espace, bien que fragmentaire, fait ressortir d'une part la faible étendue de "l'espace cultivé" au sein des territoires communaux (moins de 30 %) au regard des "espaces peu productifs" et des "bois et forêts" et, d'autre part, l'importance des terres cultivées en céréales au sein de l'ager (environ 80 %).

## 2. LA PLACE DES RESSOURCES VEGETALES SPONTANÉES DANS LE SYSTÈME DE MISE EN VALEUR DE L'ESPACE

A cette époque, dans la vallée de Thoard, les principales sources de profit sont, par ordre décroissant : le blé, les arbres fruitiers et loin derrière, l'élevage ovin. Ce dernier, s'il ne semble avoir qu'un rôle de second plan, n'en est pas moins le "compagnon obligé de la céréaliculture", car de lui dépend pour une bonne part la reproduction de l'ensemble du système.

### a. Un élevage ovin qui tire l'essentiel de sa subsistance du saltus

Les troupeaux sont de petite taille, en moyenne 10 à 15 bêtes (REPARAZ, 1978), un troupeau de 20 à 30 bêtes étant déjà un signe d'aisance (BLANCHARD, 1945). D'après cet auteur, la Haute-Esduye possède alors environ 4 ovins par habitant, soit pour la seule commune de Mélan, un cheptel d'environ un millier de bêtes (en 1929, il n'y en aura plus que 400). Le recensement de 1837 trouve 900 ovins à Barras, 1 400 à Champtercier, 869 à Aiglun, 505 à Mallemoisson... (DELAME, 1985). Ces troupeaux comportent de 40 à 50 % de mâles castrés adultes (le mouton proprement dit) de 20 à 25 kg de poids vif en moyenne. Cela se conçoit si l'on considère que les productions qui en sont attendues sont : le fumier qui est la principale source d'engrais, la laine puis la viande. Les ventes occasionnelles d'agneaux et d'adultes de 3 à 4 ans pour la viande ne constituent qu'une source de revenu très secondaire au regard de la vente de la laine. L'autoconsommation de viande ovine est également très réduite et l'essentiel de la viande consommée dans cette économie familiale d'autosubsistance provient de l'élevage des porcs.

Selon le rapport d'un Sous-Préfet de Sisteron en 1816, "la production de fumier représente à elle seule plus de 50 % du revenu d'un troupeau de quelque importance" (cité par BLANCHARD, 1945).

L'alimentation du cheptel ovin et caprin repose presque exclusivement sur la production végétale spontanée du saltus. Nous avons signalé l'exiguïté des surfaces destinées à la récolte des fourrages (autour de 10 % de l'espace cultivé) et, en raison de sa rareté, cette alimentation de qualité est réservée en priorité aux animaux de travail, boeufs et mulets surtout auxquels s'ajoutent quelques chevaux. Les troupeaux restent dehors aussi longtemps que possible et, même en hiver, le séjour en bergerie est limité aux périodes d'enneigement et de grand froid, deux mois tout au plus, faute de réserves fourragères suffisantes. Les bêtes y sont alors nourries avec des feuilles d'arbres additionnées d'un peu de paille et de foin médiocre. En dehors de ces courtes périodes de stabulation, les troupeaux s'alimentent sur les landes et les "blaches" (1) situées à la périphérie des terroirs, sur les jachères qui parsèment les zones de culture, et sur les chaumes après la récolte des céréales.

#### b. Les flux de fertilité du saltus vers l'ager

Alors que l'élevage ovin n'a qu'un rôle monétaire et alimentaire de second plan, la production de céréales panifiables consitue l'élément prépondérant du système de production de la vallée : premièrement en tant que principale production vivrière, deuxièmement en tant que principale source de revenu monétaire.

La fertilité des sols demeure à cette époque le principal facteur limitant auquel se heurte cette agriculture de montagne sèche où les rendements céréaliers plafonnent à 5-6 quintaux par hectare. Les 2 à 3 ans de jachère ne suffisent pas à restaurer cette fertilité et des apports d'engrais sont nécessaires pour restituer aux sols les éléments exportés par les récoltes. En l'absence d'engrais chimiques dont l'emploi ne se développera qu'après la guerre de 1914, les seuls engrais disponibles dans ces montagnes sèches enclavées proviennent soit indirectement (fumier animal), soit directement (compost végétal), de la décomposition des végétaux prélevés sur le saltus.

Les troupeaux réalisaient la plus grande part de ces transferts de fertilité soit en pâturant les jachères et les chaumes, soit en transformant en fumier de bergerie les litières dans lesquelles était incorporée une part importante de végétaux récoltés. Ce fumier était ensuite épandu sur les champs avant les semis. C'est en ce sens que l'on a pu désigner le mouton comme "le compagnon obligé de la céréaliculture". En tant que principal fournisseur d'engrais il conditionnait la reproduction de l'ensemble du système de culture à dominante céréalière.

Une autre voie empruntée pour les transferts de fertilité était la cueillette de végétaux divers pour fabriquer du compost. Dans les instructions à son fermier, un propriétaire des environs de Digne (JOUYNE, 1823) nous fournit un exemple de calendrier des travaux : deux fois dans l'année, on coupait des broussailles et autres plantes ; elles étaient mises à pourrir dans la basse-cour afin de produire de l'engrais qui serait épandu dans les champs en février et en septembre. L'enquête de 1866 sur les Basses-Alpes précise "pailles, feuilles mortes, buis, genêts et autres plantes qu'on donne en litière aux bestiaux ou qu'on fait pourrir dans les cours et dans les rues". BLANCHARD (1945)

(1) Taillis de chênes blancs qui d'après BLANCHARD (1945) et SCLAFERT (1934) sont très dégradés par la surexploitation dont ils sont l'objet : récolte de bois et de feuilles, pacage des troupeaux, etc...

fait ressortir la place du chêne parmi les diverses "plantes sauvages" récoltées sur les espaces non cultivés, "nous retrouvons là le chêne, ce souffre-douleur de l'agriculture méridionale : celles de ses feuilles qui n'étaient pas utilisées pour la nourriture étaient transformées en engrais".

Ces diverses pratiques, bien que réalisant des apports non négligeables d'engrais, étaient toutefois insuffisantes pour assurer un entretien correct de la fertilité sur l'ensemble des terroirs à céréales. Le développement des cultures fourragères qui apparaissent dans la vallée au début du XIXe siècle va contribuer à modifier lentement le système de culture tout en préparant la révolution que connaîtra le système d'élevage au siècle suivant.

En définitive, les ressources végétales spontanées ont joué à cette époque un rôle de tampon entre une population trop nombreuse et un espace cultivé insuffisamment productif. A leur exploitation directe par les troupeaux s'ajoutait la cueillette de tout ce qui pouvait servir à la fabrication d'engrais (compost, litière) ou à l'alimentation des ovins et caprins durant leur séjour en bergerie (feuilles d'arbres) mais aussi des porcs à l'engrais (glands). Mentionnons également pour mémoire le ramassage du bois mort ainsi que la récolte intense des genêts utilisés pour allumer les fours à pain. Une partie importante de la production des strates arborées et arbustives était ainsi régulièrement cueillie en plus des prélèvements d'herbe et de feuillage effectués par les troupeaux pâturants.

Cette forte anthropisation des formations végétales "naturelles" (salvus et silva) a notablement contribué à façonner au cours des siècles les paysages des montagnes sèches préalpines (DOUGUEDROIT, 1976 ; SCLAFERT, 1951). Quelles seront alors pour ces espaces les conséquences de l'intégration croissante des systèmes de production préalpins à l'économie de marché ?

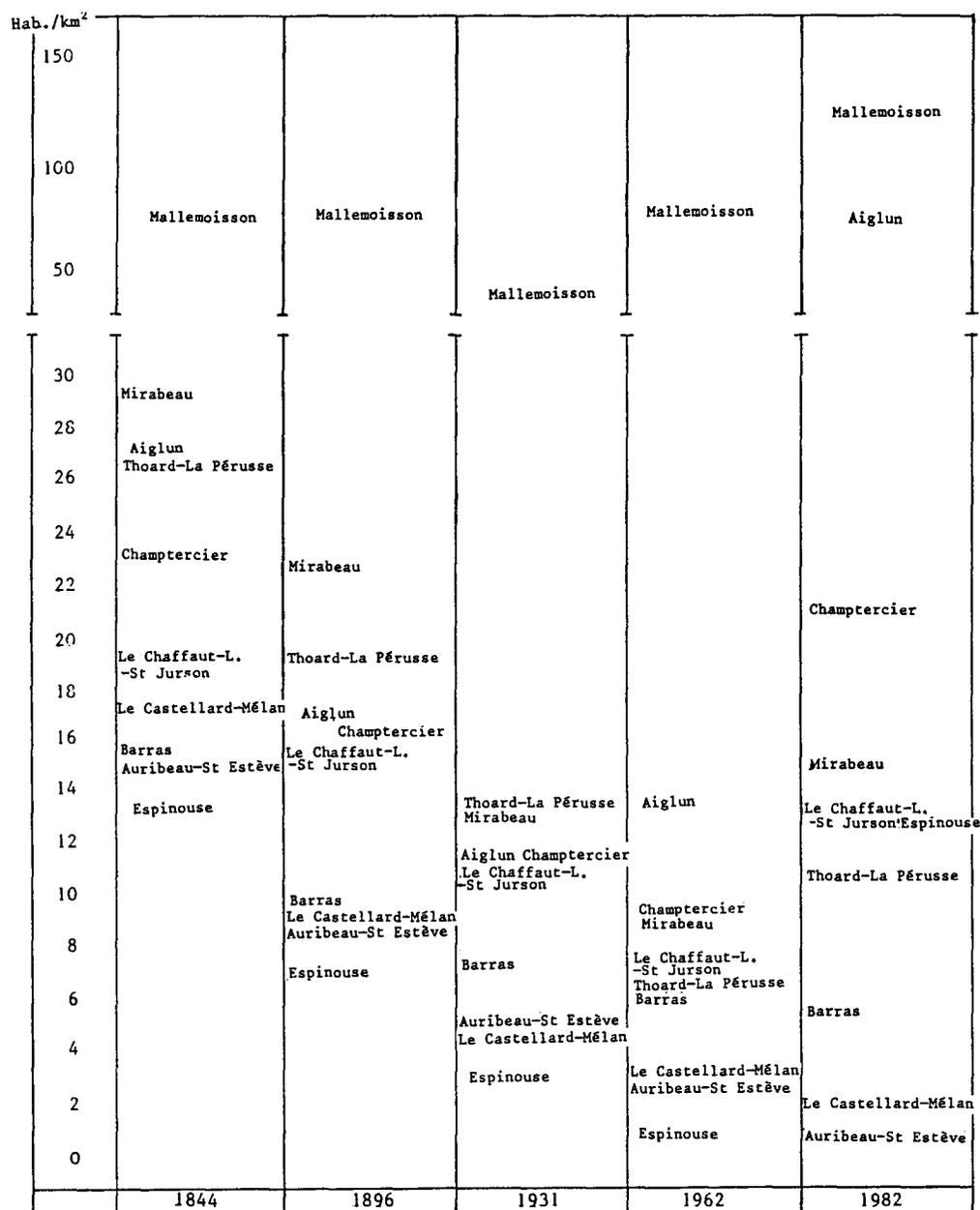
### III - TRANSFORMATION DES SYSTEMES AGRAIRES PREALPINS AU COURS DE LA PERIODE 1850 - 1920

#### 1. EVOLUTIONS SOCIO-ECONOMIQUES ET TECHNOLOGIQUES

Du milieu du XIXe siècle à la guerre de 1914, de nombreux facteurs d'évolution vont amorcer une transformation progressive des systèmes agraires des Préalpes du Sud, région installée jusque-là dans un relatif immobilisme par rapport aux régions de plaine plus favorisées, du fait des contraintes du milieu et de l'isolement économique.

Certains de ces facteurs sont internes, telle la démographie, d'autres externes, comme le développement des voies de communication et des réseaux commerciaux, l'influence des marchés nationaux et internationaux et les innovations techniques. La conjonction de ces différents facteurs se traduira après la première guerre mondiale par l'émergence, dans les vallées préalpines, d'un nouveau système de production qui, nous le verrons, se démarque sensiblement de celui qui a été décrit dans la première partie de cet article.

Figure 2 - Evolution des densités de populations dans les 14 communes des Duges et Bléone entre 1844 et 1982  
(Sources : Statistiques démographiques, Ministère de l'Intérieur et INSEE)



### a. Le déclin démographique

La figure 2 fait ressortir l'importance du déclin démographique qui affecte toutes les communes de la vallée de l'Esduye à l'exception de la commune de Mallemois située au carrefour des Duyes et de la Bléone sur la voie qui relie Digne à la vallée de la Durance. De 1844 à 1931, ces communes perdent 54 % de leur population. Alors qu'en 1844, la densité de population s'échelonnait entre 15 et 30 hab./km<sup>2</sup> (Mallemois, 55 hab./km<sup>2</sup>), elle se situe en 1931 entre 2 et 14 hab./km<sup>2</sup> (Mallemois, 50 hab./km<sup>2</sup>).

Ce phénomène, caractéristique de l'ensemble de la région préalpine, a pour cause essentielle une "émigration définitive" en progression constante (VIGIER, 1959) qui va s'accélérer à partir des années 1880. L'exemple du Castellar-Mélan (deux communes qui ont fusionné en 1973) et celui de Barras sont particulièrement éloquentes face au cas exceptionnel de Mallemois (figure 3). Dans ces communes, les départs nombreux et réguliers d'actifs agricoles sont l'une des manifestations de la rupture d'équilibre qui se produit entre la société traditionnelle et le milieu qu'elle exploite.

### b. Transformation de l'environnement socio-économique et technologique

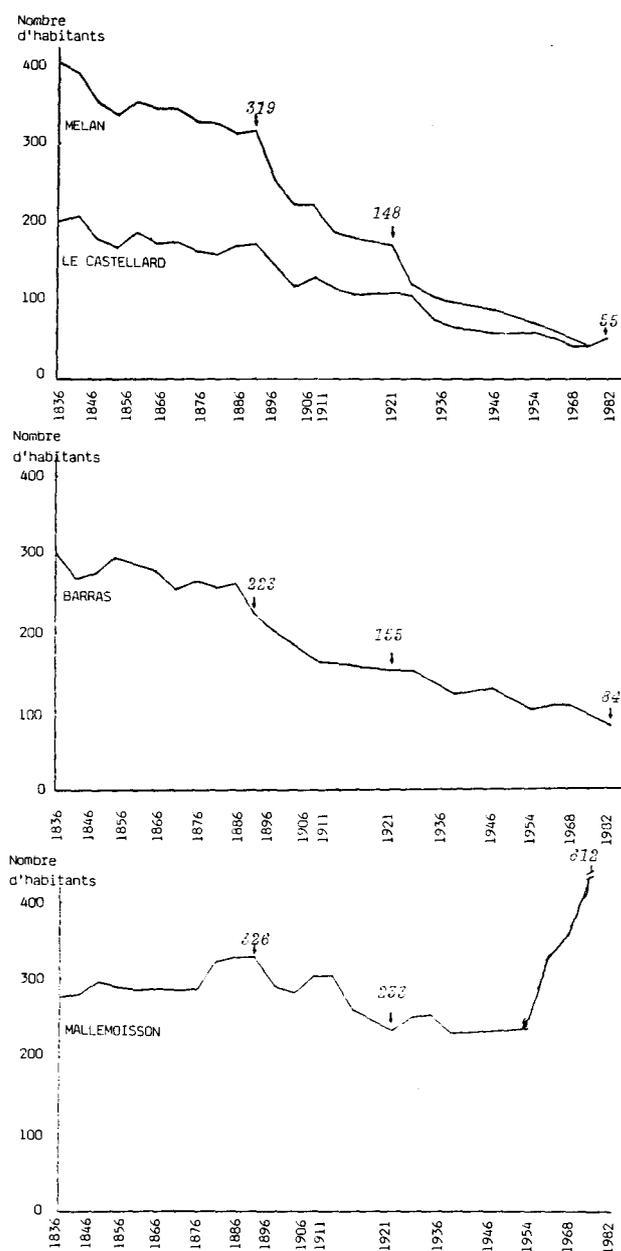
Entre 1846 et 1852, l'agriculture française connaît une période de dépression économique qui provoque un affaïssement général des profits ruraux et entraîne, dans la région alpine en particulier, un endettement paysan important (VIGIER, 1963). Au même moment s'amorce un fort développement des échanges commerciaux qui, en mettant les Préalpes du Sud en concurrence avec d'autres régions, va à terme porter atteinte à deux des principales productions marchandes de cette zone, le blé et la laine.

Le développement des échanges inter-régionaux, qui s'appuie sur l'ouverture de nouvelles voies de communication tout au long du XIXe siècle, va permettre l'arrivée des céréales provenant des plaines du nord de la France sur les marchés de Basse-Provence alimentés jusqu'alors par les producteurs des montagnes sèches. A cela s'ajoute l'amélioration des transports maritimes qui se traduira notamment par une forte concurrence sur les débouchés du Midi des blés russes d'abord (ils arrivent à Marseille dès 1846), puis vers la fin du siècle, de la laine australienne.

La majorité de la population des massifs préalpins est touchée par cette concurrence. En effet, l'exode rural qui se poursuit continue d'éliminer les familles les plus pauvres, et celles qui restent tirent l'essentiel de leurs revenus de la vente des céréales. L'effondrement des cours de cette denrée à la fin du siècle dernier dans un contexte de crise agricole générale entraîne une régression accélérée des surfaces emblavées. En France, des années 1880 à la veille de la Grande Guerre, "la culture des grains perd 1,2 millions d'hectares en 30 ans (...). Les principales pertes sont enregistrées sur le littoral méditerranéen - 220 000 ha - et dans le Sud-Est alpin et rhodanien - 176 000 ha" (DESERT, in DUBY et WALLON, 1976).

Les percées technologiques issues de la révolution agricole du nord de la France vont gagner le Sud-Est par le couloir rhodanien. Le désenclavement progressif des massifs préalpins grâce au développement du réseau routier et ferroviaire favorisera leur pénétration. Mais l'adoption des innovations ne se fera que très lentement et il faudra attendre les lendemains de la guerre de 1914 pour que celles-ci commencent à s'intégrer véritablement à l'agriculture des montagnes sèches. Les départs massifs des travailleurs de la terre pour le "bas pays" plus riche et plus avancé dans la révolution industrielle, joints à la

Figure 3 - Evolution démographique de trois communes des Duyes entre 1836 et 1982 :  
Le Castellard-Mélan, Barras et Mallemoisson (Sources : DELAME, 1985 et  
Min. de l'Intérieur)



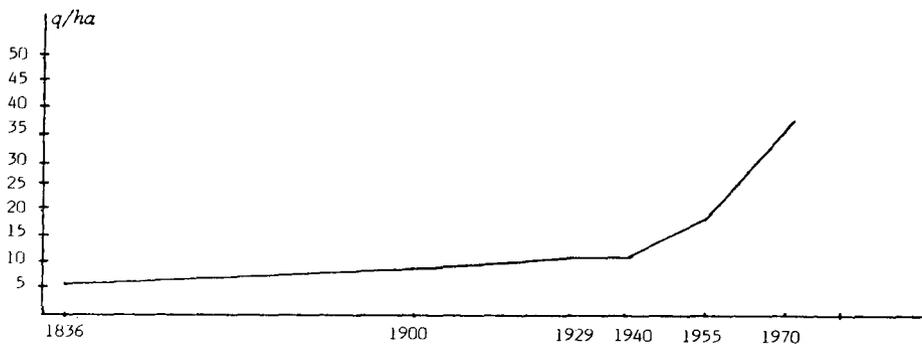
hausse continue des salaires agricoles depuis 1840, feront beaucoup pour vaincre les réticences vis-à-vis des innovations et pour favoriser la mécanisation des vallées préalpines.

Ainsi, la statistique de 1836 ne recense aucune charrue dans le canton de Digne, alors que vingt ans plus tard, en 1857 on en compte déjà 197. Le ventilateur à blé ou "tarare" apparaît en Provence vers 1870, la moissonneuse et la batteuse vers 1880-1890 (MARCHANDIAU, 1984). Cette mécanisation concernera tout d'abord la récolte des céréales, première production des montagnes sèches. Avec le développement des cultures fourragères, la récolte des fourrages se mécanise également. Dans la vallée de l'Esduye, les premières faucheuses et les premiers râtaux mécaniques apparaissent dans les années 1920.

Durant la deuxième moitié du XIXe siècle se développe en France l'usage des phosphates, naturels d'abord, puis chimiques avec notamment le superphosphate. La pénétration des engrais chimiques dans les massifs préalpins se fera par la vallée du Rhône d'où ils gagneront dans les vingt dernières années du siècle la région de Die (Drôme) qui, comme le souligne BLANCHARD, va assumer durant cette fin de siècle un rôle de précurseur dans l'adoption des principales innovations. La propagation de ce nouvel engrais se fera lentement de l'ouest vers l'est : dans les Préalpes de Digne, à Barrême et La Javie on l'utilise dès 1900 alors qu'à St Estève, au fond de la Haute-Esduye, il faut attendre 1914.

Dans un premier temps, les petites quantités de superphosphates utilisées profitent surtout aux surfaces fourragères, favorisant d'après BLANCHARD l'extension des prairies artificielles dans ces montagnes sèches. En ce qui concerne la production céréalière, l'effet de ces engrais ne sera d'abord qu'indirect. En effet, l'intégration progressive des cultures à base de légumineuses dans les assolements va permettre de diminuer les superficies en jachère. Ce n'est que beaucoup plus tard, après la seconde guerre mondiale, que l'on assistera dans ces montagnes à une nette progression des rendements céréaliers (figure 4), liée à une meilleure maîtrise des techniques de fertilisation (généralisation des nitrates de synthèse en particulier).

Figure 4 - Evolution des rendements moyens en blé de 1836 à 1970. Préalpes de Haute Provence et Vallée des Duyes (Sources : Statistiques agricoles)

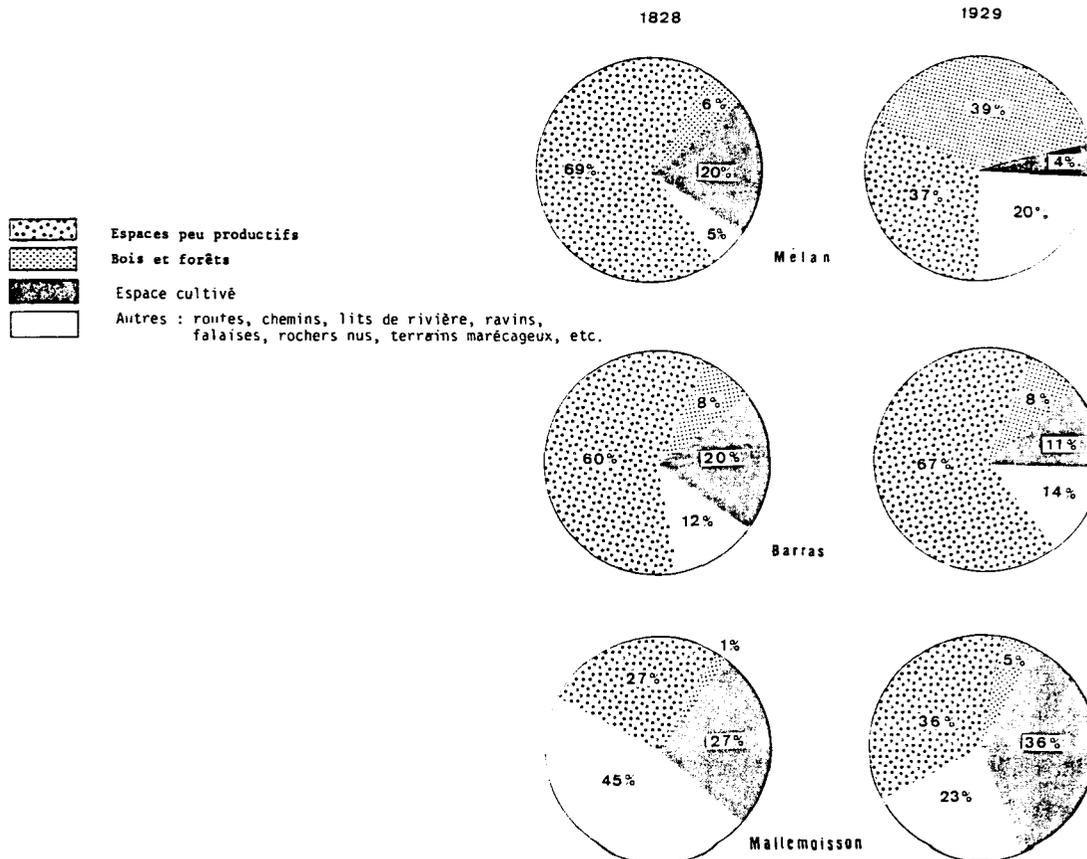


## 2. VERS UN NOUVEAU SYSTEME DE MISE EN VALEUR DE L'ESPACE

Un des phénomènes marquants de cette période est le renversement des termes de l'ancien système de mise en valeur : la disponibilité en terres, accrue par l'exode rural, n'est plus un facteur aussi limitant que dans l'ancien temps. Par contre la raréfaction de la main-d'oeuvre agricole va rendre nécessaire une augmentation de la productivité du travail (la mécanisation en étant un élément). Il s'ensuivra une modification en profondeur du système de production agricole marquée par une déprise agricole et pastorale progressive sur les espaces les moins productifs et, a contrario, par un mouvement de concentration des activités de production dans les fonds de vallée.

La figure 5 illustre les évolutions de l'occupation de l'espace entre 1828 et 1929 pour trois communes de la vallée. "L'espace cultivé" a diminué d'environ 45 % à Barras et 82 % à Mélan. Cette diminution s'est faite au bénéfice des "espaces peu productifs" à Barras (+ 12 %), et des "bois et forêts" à Mélan où leur superficie est multipliée par 6.

Figure 5 - L'espace communal de trois communes de la vallée des Duyes en 1828 et 1929 (Les chiffres de 1828 sont basés sur le travail de DELAME, 1985, ceux de 1929 sur l'enquête agricole de 1929, NIQUET, 1935, non publié)



Mallemoisson se distingue des deux autres communes par une forte diminution de la catégorie "autres" : de 45 % de l'espace communal, elle passe à 23 %. Il s'agit là vraisemblablement d'une conséquence des travaux d'endiguement de la Bléone sous le Second Empire (BLANCHARD, 1945). De ce fait, alors qu'une partie de l'ancien territoire cultivé est progressivement abandonnée au profit de "l'espace peu productif" (+ 35 %), "l'espace cultivé" augmente tout de même (+ 35 % également) du fait de l'importance des nouvelles terres conquises sur la Bléone. A l'échelle du département des Basses-Alpes, entre 1882 et 1929, les "terres labourées" diminuent d'environ 50 % d'après les diverses enquêtes agricoles.

Dans la vallée des Duyes, c'est au cours de cette période de déprise, que les Eaux et Forêts entreprennent, à partir de 1883, de grands travaux de reboisement dans le cadre des dispositions de 1882 sur la restauration et la conservation des terrains de montagne. Ainsi au Castellard et à Mélan, plusieurs centaines d'hectares de taillis, landes et genétières sont acquis par les Eaux et Forêts et constitués en séries de protection interdites aux troupeaux.

Au sein de l'espace cultivé, il faut signaler une évolution particulièrement importante : il s'agit de la place et du rôle de plus en plus grands tenus par les cultures fourragères. Pour la vallée du Jabron, à l'ouest de Sisteron, durant la période 1890-1920, HACQUART (1981) fait apparaître un doublement de leur superficie, ainsi d'ailleurs que des effectifs ovins. Cette évolution, dont le point de départ est ici encore la région de Die, traduit l'importante mutation qui est peu à peu en train de modifier le système de production des montagnes sèches : l'émergence d'un élevage ovin producteur de viande.

A la fin du XIXe siècle, certains agriculteurs, s'appuyant sur les nouvelles possibilités de constituer des réserves fourragères, se mettent à "hiverner un nombre plus considérable de bêtes. Disposant ainsi de plus d'agneaux, ils en tirent parti en les vendant aux foires d'automne à des maquignons méridionaux qui les mènent achever leur engraissement dans les plaines de la Durance et du Comtat" (BLANCHARD, 1945). Au début du XXe siècle, on peut déjà parler d'un négoce régional actif de viande d'agneau ouvert sur la Côte d'Azur et qui draine la production des montagnes de l'arrière-pays préalpin (ARMAND, 1951). Dès 1905, certains agriculteurs du Diois engraisent à demeure leurs agneaux et dès avant 1914, on commence à pratiquer l'abattage sur place des agneaux. Après la guerre, les chevillards de Sisteron créeront également leurs propres abattoirs.

S'il s'agit bien là des premières tentatives d'intensification de l'élevage ovin, elles ne concernent encore qu'un nombre limité d'agriculteurs. BLANCHARD (1945) décrit en ces termes l'élevage ovin dans les Préalpes de Digne vers 1920 : "Il s'agit d'un élevage assez simple, où ne se retrouvent pas les savantes complications imaginées en Diois. Presque partout les agneaux vivent au pâturage avec leur mère, y prennent la chair et sont vendus à l'automne à l'âge de 5-6 mois : rares sont les campagnes où quelques semaines d'engraissement leur sont réservées à l'étable".

L'élevage ovin tire encore à cette époque la majeure partie de sa subsistance de l'exploitation des ressources végétales spontanées sous la conduite de bergers. Toutefois nous avons vu que la superficie des espaces de parcours avait considérablement augmenté et l'on peut raisonnablement supposer que la pression pastorale y est relativement faible. Les enquêtes que nous avons faites dans la vallée des Duyes indiquent une utilisation systématique des feux contrôlés d'hiver pour empêcher la fermeture des parcours, ce qui est un signe de l'importance qu'on y attachait encore, mais également de leur sous-utilisation.

Ainsi donc, au lendemain de la guerre de 1914, les grandes lignes d'un nouveau système de mise en valeur de l'espace se dégagent clairement : régres-

sion des céréales, progression des cultures fourragères, émergence d'un élevage ovin producteur de viande. Mais de nombreux éléments de l'ancien système persistent : système de culture encore largement dominé par les céréales et très faiblement intensifié (mécanisation et engrais chimiques ne sont encore bien souvent que des concepts), faible maîtrise du système d'élevage toujours dépendant des ressources végétales du saltus.

#### IV - LA VALLEE DES DUYES ENTRE LES DEUX GUERRES A TRAVERS L'ENQUETE DE 1929

Au sein de l'ensemble Duyes et Bléone, l'hétérogénéité entre les différentes communes tend à s'accroître dans les années 1920-1930 par rapport à la situation qui prévalait un siècle plus tôt. Toutes, à l'exception de Mallemoisson, ont été marquées par le déclin démographique. En 1931, Mélan a moins de 2 habitants au km<sup>2</sup> et Barras près de 7, alors qu'en 1844 ces mêmes communes comptaient entre 15 et 20 habitants au km<sup>2</sup>. Même Thoard, le bourg, centre traditionnel de la vallée a moins de 15 habitants au km<sup>2</sup> (contre le double en 1844).

La pression humaine sur l'espace ayant diminué, ce sont les disponibilités en terres intensifiables, sur lesquelles les activités de production tendent de plus en plus à se concentrer, qui désormais vont être déterminantes. C'est ainsi que Mélan, Barras et Mallemoisson présentent des potentialités différentes avec respectivement 4, 11 et 36 % de leur superficie communale en "espaces cultivés".

##### 1. L'OCCUPATION DE L'ESPACE

Nous distinguerons "l'espace cultivé", "les espaces peu productifs" et les "bois et forêts" en faisant ressortir le cas de trois communes, Mélan, Barras et Mallemoisson, situées dans le haut, au milieu et dans le bas de la vallée (il faut en outre tenir compte des territoires non agricoles qui ne sont pas détaillés ici).

###### a. L'espace cultivé

En 1929, cette composante occupe en moyenne 15 % de l'espace dans la vallée (de 4 à 36 % selon les communes). Elle comprend toutes les parcelles qui font l'objet d'opérations culturales : céréales, cultures fourragères, prés naturels fauchés ainsi que les plantes sarclées, plantes à parfum, vignes, vergers, jardins familiaux et jachères. Le tableau 1 en présente la répartition pour toutes les communes, classées selon l'importance des superficies cultivées par rapport au territoire communal.

- Les céréales tiennent encore une place prépondérante dans l'espace cultivé (24 à 57 % selon les communes). Au sein de celui-ci, le blé occupe 85 % des emblavures de la vallée : 97 % à Mélan, 88 % à Barras et 84 % à Mallemoisson. Par contre les céréales secondaires, avoine et orge presque exclusivement, sont relativement peu représentées : 15 % des emblavures (en 1980, l'orge occupera 68 % des terres à céréales de la vallée). Quant au maïs, le recensement de 1929 n'en

signale qu'un hectare à Mallemoisson.

Tableau 1 - Les superficies cultivées de l'ensemble Duyes et Bléone en 1929, classées par ordre d'importance croissante. Les surfaces en céréales, fourrages cultivés, prés de fauche et autres (1) sont exprimées en % des superficies cultivées, % SC (d'après NIQUET, 1935, non publié)

	SURFACE COMMUNALE TOTALE ha	SUPERFICIE CULTIVEE		CEREALES			FOURRAGES CULTIVES			PRES DE FAUCHE			AUTRES(1)
		ha	%	Total	dont (%):		Total	dont (%)		Total	dont (%):		Total
				%SC	Blé	Autres	%SC	Leg. (2)	Autres	%SC	Irrig. gué	Non irr.	%SC
MELAN	1 577	57	4	31	97	3	33	53	47	26	40	60	10
LA PERUSSE	716	32	4	34	86	14	33	76	24	15		100	18
AURIBEAU	1 202	85	7	36	90	10	25	88	12	24	50	50	15
ST ESTEVE	1 082	114	11	37	90	10	31	74	26	19	100		13
BARRAS	2 080	231	11	39	88	12	20	74	26	17	100		24
ST JURSON	353	47	13	24	88	12	12	88	12	9	100		55
LE CHAFFAUT	1 933	269	14	39	84	16	21	61	39	23	79	21	17
ESPINOUSE	1 498	234	16	57	84	16	20	94	6	12		100	11
THOARD	3 653	586	16	43	84	16	21	73	27	19	18	73	17
MIRABEAU	1 822	310	17	45	80	20	20	87	13	12	100		23
LE CASTELLARD	998	188	19	40	95	5	32	57	43	18	67	33	10
AIGLUN	1 489	286	19	34	87	13	15	83	17	24	86	14	27
CHAMPTERCIER	1 831	397	22	40	84	16	22	93	7	11		100	27
MALLEMOISSON	604	217	36	38	84	16	21	67	33	23	80	20	18
TOTAL VALLEE	20 838	3 053	15	41	85	15	21	76	24	18	57	43	20

(1) Autres : jachères, plantes à parfum, plantes sarclées non fourragères, jardins familiaux, vergers, vignes

(2) Leg. : prés art., trèfle, luzerne, sainfoin

- Les fourrages cultivés occupent désormais la seconde place dans l'espace cultivé - de 12 à 33 % - et c'est certainement sur ce point que l'occupation des sols a le plus évolué par rapport à l'ancien système. La luzerne et le sainfoin viennent très largement en tête avec respectivement 38 % et 33 % des superficies de "fourrages cultivés" sur l'ensemble de la vallée. Le trèfle violet et les prairies temporaires ne couvrent que des superficies modestes.

- Les prés de fauche s'étendent sur 9 à 26 % de l'ager selon les cas. L'enquête de 1929 distingue ceux qui sont fauchés et irrigués (310 ha pour l'ensemble de la vallée), de ceux qui sont fauchés mais non irrigués (220 ha), ainsi que les herbages non plantés d'arbres fruitiers (10 ha).

- Signalons qu'en 1929, on trouve 433 ha de "terres labourables laissées en friche" dans l'ensemble des communes, soit 2 % du territoire de la vallée (49 ha au Castellard-Mélan, 80 ha à Thoard, 93 ha au Chaffaut-St-Jurson, etc.). Sous réserve de ce que désigne ce terme de friche, c'est là encore une indication de la forte baisse de pression agricole.

Pour conclure ce rapide aperçu sur la place dans la vallée des principales productions végétales, il convient de mentionner les arbres fruitiers plantés dans les prairies naturelles et qui sont encore, entre les deux guerres, une source de profit important à Thoard, St Estève et Auribeau ainsi qu'à Barras où,

en 1939, la commercialisation des poires vient en tête des profits ruraux selon BLANCHARD. Le recensement de 1929 tient également compte des cultures de lavande qui ne représentent encore que de très modestes superficies (15 ha) (1), la production d'essence de lavande reposant presque en totalité sur la cueillette de la lavande sauvage dans le saltus.

#### b. Les espaces peu productifs

En 1929, la lavande sauvage récoltée dans les "baïssières" de la vallée fournit 2 787 q (déclarés) de fleurs contre 225 q pour la lavande cultivée. C'est à cette époque une activité encore rémunératrice qui utilise de nombreux salariés saisonniers. Son déclin rapide dans les années qui suivront sonnera le glas des pratiques de cueillette en tant que rouage de l'économie agricole de la vallée. Lors de nos enquêtes, il nous a été expliqué que la production de lavande sauvage dépendait de l'exploitation pastorale des collines et que depuis que les troupeaux ne parcouraient plus ces espaces, la lavande tendait à disparaître. Voici donc une nouvelle conséquence, liée à la fermeture des parcours, prêtée par la rumeur publique au déclin du pastoralisme.

Ces espaces peu productifs occupent à cette époque environ 59 % du territoire des communes de la vallée (30 à 82 %). Outre les terres labourables laissées en friche évoquées plus haut, l'enquête de 1929 distingue les "pâturages permanents", les "pâturages permanents de haute montagne" et les "landes et bruyères". Le tableau 2 en présente la répartition dans les communes qui nous intéressent.

Tableau 2 - Les espaces peu productifs, bois et forêts et territoire non agricole dans le Canton de Digne Ouest, d'après le Recensement de 1929. Les communes sont classées par ordre d'importance croissante des espaces peu productifs.

	SURFACE COMMUNALE TOTALE <i>ha</i>	ESPACES PEU PRODUCTIFS					BOIS ET FORETS				TERRITOIRE	
		Total		<i>dont (en %):</i>			Total		<i>dont (en %):</i>		NON	
		<i>ha</i>	%	pâturages permanents	terres en friches	landes et bruyères	<i>ha</i>	%	hors aménagement communaux et privés	communaux et privés	<i>ha</i>	%
LE CHAFFAUT	1 933	580	30	4	96	862	45	100		222	11	
MELAN	1 577	602	38	2	96	608	39	100	32	310	20	
AURIBEAU	1 202	456	38	22	76	629	54	100	41	32	3	
MALLEMOISSON	604	257	42	15	78	29	3	100		101	17	
ST JURSON	353	187	53	10	90	114	32	78	22	5	1	
LE CASTELLARD	998	583	58	14	80	200	21	100		20	2	
THOARD	3 653	2 236	61	64	32	410	12	100		425	11	
AIGLUN	1 489	983	66	8	88	40	3	100		180	12	
BARRAS	2 080	1 390	67	2	98	170	8	100		295	14	
MIRABEAU	1 822	1 280	70	1	94	111	6	100		130	7	
ST ESTEVE	1 082	760	70	78	18	167	16	13	87	41	4	
CHAMPTERCIER	1 831	1 340	73	1	99	74	4	100		20	1	
ESPINOUSE	1 498	1 116	74	5	95	68	5	100		67	4	
LA PERUSSE	716	584	82	3	97	50	7	100		50	7	
<b>TOTAL VALLEE</b>	<b>20 838</b>	<b>12 354</b>	<b>59</b>	<b>19</b>	<b>3 78</b>	<b>3 532</b>	<b>17</b>	<b>25</b>	<b>85</b>	<b>1 898</b>	<b>9</b>	

(1) Les lavandins hybrides seront introduits au milieu des années trente.

- Les pâturages permanents. Sous cette rubrique ont été regroupés les "pâturages permanents" et "pâturages permanents de haute montagne" de l'enquête. Ils correspondent à une partie de ce qui est aujourd'hui classé en "parcours productifs" et occupent dans l'ensemble de la vallée 19 % environ des espaces peu productifs. Leur importance varie dans cette enquête d'une commune à l'autre : 78 % (592 ha) à St Estève et 15 % (40 ha) à Mallemoisson, alors que Mélan en détient seulement 2 % et que Barras en est dépourvu. Les ressources végétales de ces espaces, à dominante herbacée, participent pour une part importante à l'alimentation des troupeaux.

- Les friches, landes et bruyères. Elles couvrent les superficies de loin les plus importantes au sein des "espaces peu productifs" (81 %) avec cependant des différences notables entre communes : 22 % à St Estève, 100 % à Barras (1), tandis que Mélan et Mallemoisson en ont respectivement 38 et 43 %. La végétation arbustive basse y est prépondérante, landes à romarin, à genêt cendré, etc. et la production pastorale faible.

### c. Les bois et forêts

Ils occupent 17 % de l'ensemble des superficies communales avec ici aussi des variations notables d'une commune à l'autre : Auribeau, 54 % ; Mélan, 39% ; Barras, 9 % ; Mallemoisson, 3 %. Selon les possibilités d'utilisation pastorale offertes, ils peuvent être répartis en deux catégories : les séries de protection interdites aux troupeaux (25 % des bois et forêts) et les bois accessibles aux animaux domestiques, qui sont constitués pour l'essentiel de taillis de chêne blanc et de hêtraies dans le haut de la vallée. Dans ce second groupe, 87 % des bois appartiennent à des particuliers, en majorité exploitants agricoles, et 13 % seulement aux communes.

L'enquête de 1929 tente d'estimer les produits retirés de l'exploitation des bois et forêts : le bois de chauffage qui comprend les bûches (5 500 stères pour les 14 communes) et les fagots dénombrés en cents (460 cents), le "bois bou langer" (165 q à Aiglun et 200 q à Champtercier) et le charbon de bois qui n'était produit qu'à Espinouse (50 q). Même en tenant compte d'une sous-évaluation notable dans les déclarations faites à l'enquêteur, il s'agit là d'une production très faible compte tenu de l'importance des bois-taillis de la vallée. Bien que ce point demande à être précisé, une partie importante de la production ligneuse n'était vraisemblablement déjà plus jugée d'exploitation rentable à cette époque, sinon pour les besoins de l'autoconsommation.

## 2. PLACE DES RESSOURCES VEGETALES SPONTANÉES DANS LES SYSTEMES D'ELEVAGE

La description du système d'occupation des terres vers 1929 fait apparaître d'une part l'importance des surfaces consacrées aux productions fourragères dans l'espace cultivé, d'autre part l'étendue mais aussi l'hétérogénéité des "espaces de parcours". Quels sont la place et le rôle respectifs de ces deux espaces dans les systèmes d'élevage ovin de la vallée ?

(1) On peut s'étonner de ce que Barras se voit attribuer 100 % de friches, landes et bruyères mais aucun pâturage permanent.

a. Le cheptel

- Les ovins. Toutes les communes des Duyes et Bléone possèdent des troupeaux en 1929, au total 203 regroupant quelque 7 440 brebis-mères (1) de "race" Préalpes pour l'essentiel (tableau 3). Ce sont les quatre communes de la Haute-Esduye, ainsi que St-Jurson et Espinouse (commune du Chaffaut) qui détiennent les effectifs ovins les plus élevés. Dans celles-ci, les ovins viennent d'ailleurs en tête des profits ruraux (BLANCHARD, 1945).

Tableau 3 - Composition du cheptel du Canton de Digne Ouest, d'après l'enquête agricole de 1929 (en nombre de têtes, d'après NIQUET, 1935, non publié)

	OVINS					CAPRINS	BOVINS		
	Brebis mères	Béliers	Moutons	Total	Nbre troupeaux		Boeufs	Vaches laitières	Total
AURIBEAU	200	4		204	8	53		3	3
ST ESTEVE	400	10		410	8	91			
LE CASTELLARD	650	15		665	13	48	6		6
MELAN	175	18		193	4	19	6		6
THOARD	1740	36		1776	45	238	6	22	34
LA PERUSSE	160	10		170	2	97			
BARRAS	800	12		812	18	126			
CHAMPTERCIER	600	30		630	32	143		6	6
MIRABEAU	560	8		568	16	131			
MALLEMOISSON	400	6	100	506	8	60		6	6
LE CHAFFAUT	400	6	12	418	14	75		6	9
ST JURSON	142	5		147	4	8			
ESPINOUSE	800	30		830	11	74			
AIGLUN	418	15		433	20	104		3	4
TOTAL VALLEE	7445	205	112	7762	203	1259	18	46	74

Les petits troupeaux dominent encore avec des effectifs allant de 20 à 50 brebis-mères. Toutefois, quelques exploitations de grande taille possèdent des troupeaux de plus de 200 têtes. Par rapport à la situation qui préva-

(1) Ce chiffre, sujet à caution étant donné les conditions dans lesquelles a été réalisée l'enquête de 1929, représente uniquement les animaux recensés comme "brebis nées avant l'agnelage de 1927-1928".

lait un siècle plus tôt, les troupeaux sont en général plus grands et les très petits troupeaux de quelques têtes seulement tendent à disparaître. Mais le changement le plus notable s'est produit au sein même de ces troupeaux où les moutons ont presque totalement disparu : il n'en reste plus que 112 pour toute la vallée au moment du recensement agricole de 1929.

- Les caprins. Environ 1 200 caprins sont recensés en 1929. Le Castellard en détient 48, répartis dans 13 exploitations et St Estève 91 pour les 10 exploitations existantes.

- Les bovins. L'effectif bovin est si maigre qu'on ne saurait en aucun cas parler de troupeau. A côté des 9 paires de boeufs qui subsistent au Castellard, à Mélan et à Thoard, on ne trouve de vaches laitières que dans quelques exploitations : 3 laitières à Auribeau et à Aiglun, 6 à Champtercier, autant à Mallemoisson et au Chaffaut, et 22 à Thoard. Huit des 14 communes n'ont pas de vache laitière et six d'entre elles n'ont aucun bovin.

- Nous n'avons pas considéré dans cet article les effectifs de chevaux, mulets et ânes qui, dans de nombreuses exploitations, ont remplacé les bovins comme animaux de travail.

#### b. Conduite des troupeaux et productions

Au moment de l'Enquête de 1929, le mouton producteur de fumier et de laine a pratiquement disparu de la vallée. Le système d'élevage, désormais entièrement orienté vers la production d'agneaux pour la boucherie, est en pleine mutation sous l'impact des innovations techniques et des incitations du marché qui s'organise. Différents systèmes de conduite des troupeaux coexistent à cette époque, en fonction du niveau d'intensification apporté à l'alimentation des animaux. Cette hétérogénéité des modes de conduite se traduit par une grande diversité des agneaux produits, ce qui peut être considéré comme une caractéristique de l'élevage ovin durant cette période de l'entre deux-guerres. En effet, l'organisation croissante du marché de la viande ovine aboutira, après la seconde guerre mondiale, à développer de plus en plus la production d'un agneau standard dit "de Sisteron". Elle suscitera également en 1948 la création d'un Flock Book qui fixe le standard de la race "Préalpes du Sud".

La production d'agneaux broutards est encore à cette époque largement dominante. L'agnelage a lieu au printemps à partir de mars et les agneaux sont commercialisés vers 6-7 mois à 20-25 kg de poids vif. Ce type de conduite repose sur une utilisation extensive de l'espace qui consiste à valoriser au maximum les ressources végétales spontanées afin de réduire autant que possible la part des fourrages cultivés dans l'alimentation du troupeau.

Un tel système de conduite, qui impliquait le gardiennage du troupeau, présentait l'avantage d'être parfaitement adapté à son environnement (le cycle de production des agneaux s'ajustant au cycle de la végétation) et très peu dépendant de consommations en facteurs d'intensification. Par contre, il était très dépendant des disponibilités de l'exploitant en espace et en force de travail. Sur les exploitations disposant d'importants territoires pastoraux et d'une main d'oeuvre suffisante pour assurer la garde du troupeau, cette conduite "extensive" va se maintenir tant que des débouchés commerciaux existeront pour les agneaux "coureurs".

Toutefois, de nombreuses exploitations vont s'engager dans les années 1930 dans un processus d'intensification de leur atelier ovin qui s'appuie sur une utilisation accrue des fourrages cultivés. Une meilleure maîtrise de l'alimentation va permettre une reproduction désaisonnée avec agnelage en automne, voire pour les éleveurs les plus performants, l'agnelage d'une partie du troupeau à la fin de l'été et la production d'agneaux de bergerie.

Les agneaux ayant eu la croissance la plus rapide sont vendus à l'âge de 100-120 jours à environ 30 kg de poids vif. Ces précurseurs de "l'agneau de Sisteron" bénéficient des prix de vente les plus favorables, puisque leur mise sur le marché, qui se situe entre Noël et février, survient à une époque où la demande est élevée et l'offre très faible.

La majorité des agneaux élevés en bergerie est commercialisée entre 5 et 8 mois, au printemps, et vendue à un prix plus élevé que l'agneau broutard en raison de la meilleure conformation de ces animaux. Au fur et à mesure que s'améliorera la maîtrise de l'alimentation des agneaux en bergerie, la proportion d'agneaux commercialisés à l'âge de 3-4 mois augmentera jusqu'à devenir largement dominante sous l'appellation "agneau de Sisteron".

Vers 1930, l'élevage ovin de la vallée fait encore une large place aux ressources végétales des espaces non cultivés. Toutefois, le rôle de la végétation spontanée dans l'alimentation des troupeaux est appelé à décliner avec la généralisation des modèles intensifs qui répondent mieux à la demande du marché.

## CONCLUSION

Durant la première moitié du XIXe siècle, les espaces "non cultivés" de la vallée font l'objet d'une exploitation intense en raison de la forte pression démographique. De nombreux auteurs évoquent leur surexploitation en insistant sur la dégradation du couvert arboré qui en résulte. SCLAFERT (1934) met en avant une exploitation pastorale excessive, alors que BLANCHARD (1945) considère comme très secondaire le rôle des "abus de dépaissance" au regard des dégâts causés par l'essartage. Rappelons également l'importance des prélèvements opérés sur la strate arbustive pour les besoins de la culture et les besoins domestiques (compost, litière, combustible, etc.). Les "bois et forêts" ne couvrent qu'une faible superficie des territoires communaux (2 à 25 %) alors que les "espaces peu productifs" en occupent jusqu'aux deux tiers. La production végétale spontanée de ces espaces assure alors un rôle essentiel en alimentant les flux de fertilité du saltus vers l'ager, flux dont le principal vecteur est le cheptel ovin. A ce titre, l'exploitation fourragère des arbres représente l'un des éléments du fonctionnement de ce système agro-pastoral en participant de façon importante à l'alimentation hivernale des troupeaux ovins et caprins.

A partir des années 1880, avec la progression de la déprise agricole dans la vallée, de nombreuses terres de culture sont abandonnées et évoluent vers l'état de friches progressivement colonisées par des arbustes et des accrues forestiers. Les zones boisées elles-mêmes subissent les effets de cette déprise : abandon des essarts, déclin des pratiques de cueillette très dépendantes des disponibilités en main-d'oeuvre. Face à cette situation, et pour lutter contre l'érosion, l'Etat achète une partie des territoires abandonnés pour les reboiser, en interdisant l'accès de ces terrains aux troupeaux dans le cadre des travaux de restauration des terrains de montagne menés par le Service des Eaux et Forêts.

Au moment de l'enquête de 1929, dans une vallée qui a perdu plus de 50 % de sa population, l'espace cultivé s'est rétréci dans des proportions de l'ordre de 50 % également au profit des landes, friches, bois et forêts et probablement des pâturages permanents. Nous ne disposons pas de chiffres sur les évolutions des effectifs ovins de la vallée durant la période couverte par notre étude. Toutefois, en considérant d'une part l'estimation de BLANCHARD (1945) selon laquelle le nombre d'ovins par habitant a triplé dans la Haute-Esduye entre 1836 et 1939, et d'autre part la diminution de la population, on peut estimer qu'en 1929 les effectifs ovins de la vallée n'ont que peu augmenté par rapport au point de départ de notre étude (par contre, de 1929 à 1936, l'élevage ovin en plein essor dans toute la région accroît ses effectifs). Si l'on considère de plus l'abandon d'importantes superficies autrefois cultivées, la pression sur les "espaces peu productifs" et les "bois et forêts" n'a pu que fortement diminuer.

A cette époque, en dépit d'une nette tendance à la concentration des activités de production sur les surfaces intensifiables de fond de vallée, la végétation spontanée contribue encore prioritairement à l'alimentation des troupeaux. Les fourrages d'origine arborée (ramée), bien que beaucoup moins recherchés que par le passé, jouent encore un rôle important dans les exploitations les moins avancées dans la voie de l'intensification fourragère (cf article suivant dans ce même ouvrage). Toutefois, l'abandon des pratiques de ramassage des buissons pour le compost ou la litière et l'utilisation de plus en plus extensive des territoires pastoraux se traduisent par un développement incontrôlé des strates ligneuses basses. Le recours aux feux nettoyants devient alors un élément fondamental de la gestion des espaces peu productifs. THEPOT (1977) souligne que c'est là une pratique d'introduction récente, liée à une situation écologique nouvelle : l'embroussaillage des parcours. On voit ainsi se dessiner un nouveau type de déséquilibre entre l'espace non cultivé et son mode d'exploitation dont la cause n'est plus la surexploitation des ressources végétales, mais leur sous-exploitation.

Laurence de BONNEVAL  
INRA - SAD, VERSAILLES

Marc LACHAUX  
INRA - SAD, Unité d'Ecodéveloppement, AVIGNON

#### REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ARMAND G. (1951) : "L'économie du Massif de Gigondas-Suzette", Rev. géogr. alp., 39 : 149-188.
- BERTRAND G. (1976) : "Pour une histoire écologique de la France rurale", Histoire de la France rurale, DUBY et WALLON, 1 : 34-113.
- BLANCHARD R. (1945) : Les Alpes occidentales. T. IV - Les Préalpes françaises du Sud, Arthaud, Grenoble-Paris, 959 p.
- BLANCHEMAIN A. (1979) : "Présentation des parcours méditerranéens. II - Quelques aspects historiques", Utilisation par les ruminants des pâturages d'al-

- titude, INRA, 10e journées du Grenier de Theix, 1-2-3 juin 1978, 343-358.
- DELAME J.P. (1985) : Dynamique de la population et usage du foncier dans la vallée des Duyes, Mém. Agent de développement rural, INPSA Dijon, Toulouse Le Mirail, Fac. géographie, 132 p. + annexes.
- DESERT G. (1976) : "L'ébranlement", Histoire de la France rurale, DUBY et WALLON, 3, 387-545.
- DOUGUEDROIT A. (1976) : Les paysages forestiers de Haute Provence et des Alpes Maritimes, Edisud, Aix-en-Provence, 550 p.
- FOURCHY P. (1944) : "Remarques sur la question du déboisement des Alpes", Rev. Géogr. alp., 22 (1), 113-128.
- HACQUART I. (1981) : Evolution du système agraire de la montagne sèche provençale du XIXe siècle à nos jours. Conditions et unités d'expériences alternatives à la situation actuelle, Min. Agric., CEMAGREF Grenoble-INERM, 72 p. + annexes.
- INSEE (1982) : Recensement général de la population de 1982. Population légale et statistiques communales. Alpes de Haute Provence.
- JOUYNE Z. (1823) : Vues sur l'agriculture du Département des Basses-Alpes, Digne.
- KUNHOLTZ-LORDAT G. (1945) : "La silva, le saltus et l'ager des garrigues", Ann. Ecole Nat. Agr. Montpellier, XXXVI (4), 82 p.
- LACHAUX M., de BONNEVAL L., DELABRAZE P. (1986) : "Pratiques anciennes et perspectives d'utilisation fourragère des arbres", Fourrages, N° spécial : "Forêt et Elevage en région méditerranéenne française".
- MARCHANDIAU J.N. (1984) : Outillage agricole de la Provence d'autrefois, Edisud, Aix-en-Provence, 222 p.
- MINISTERE DE L'AGRICULTURE (1936) : Statistiques agricoles de la France. Résultats généraux de l'enquête de 1929, Min. de l'Agriculture, Direction de l'Agriculture, Paris, Imprimerie Nationale.
- MINISTERE DE L'INTERIEUR (1856, 1861, 1867, 1872, 1876, 1881, 1887, 1897, 1901, 1906, 1911, 1921, 1926, 1931, 1936) : Dénombrement de la population, Imprim. nat. Paris.
- NIQUET (1934) : Monographie du département des Basses-Alpes, Doc. non publié, DDA, Digne.
- de REPARAZ A. (1978) : La vie rurale dans les Alpes de Haute-Provence, 3 T., 1227 p., Edisud, Atelier national de reproduction de Thèses, Univ. Lille III.
- SCLAFERT T. (1934) : "A propos du déboisement des Alpes du Sud. Le rôle des troupeaux", Ann. géogr. XLIII, 126-145.
- SCLAFERT T. (1951) : "Les monts du Vaucluse. L'exploitation des bois du XIIIe à la fin du XVIIIe siècle", Rev. géogr. alp., 39, 673-707.
- THEPOT N. (1977) : Influence des processus socio-démographiques sur le système agraire dans la région des Préalpes. 1. Essai d'analyse historique, 2.

Comptes rendus d'enquêtes sur 6 communes, Féd. des prod. ovins des Alpes de Haute-Provence, CTGREF, Antenne Elevage ovin de Montpellier.

VIGIER P. (1959) : La Seconde République dans la région alpine. Etude politique et sociale, T.1 Les notables, 333 p., T.2 Les Paysans, 527 p., PUF, Paris.

VIGIER P. (1963) : Essai sur la répartition de la propriété foncière dans la région alpine. Son évolution des origines du cadastre à la fin du Second Empire, SEPVEN, Paris, 275 p.